

Ecorecycle veut mettre en place une filière de démantèlement

DUCOS. La gestion des déchets n'arrête pas de faire parler d'elle. Acteur de la valorisation, Ecorecycle plaide pour la création d'une filière de démantèlement locale. Ce n'est pas si simple.

Déchets, ton univers impitoyable. La polémique autour de l'arrêt de la valorisation du plastique et du carton est loin d'être la seule à agiter le secteur. Une autre concerne la création d'une filière de démantèlement locale des appareils ménagers, du type lave-vaisselle, machine à laver, sèche-linge, etc. Ecorecycle plaide pour sa mise en place. Or, un désaccord avec l'éco-organisme Trecodec empêcherait la concrétisation de ce projet.

DÉMONTER PLUTÔT QUE COMPRESSER

Depuis quatre ans, Ecorecycle, dont l'activité est centrée sur la réparation pour les particuliers et le reconditionnement, assure demander la création de cette filière. « On a eu des réunions avec la province Sud, mais cela n'a jamais abouti, affirme Vanessa Pasqualini, une des quatre gérantes de la société. On ne trouve pas d'accord avec Trecodec. » Ecorecycle fonctionne avec Darty et Conforama. « On a une plateforme de récupération. Ils nous donnent les anciennes machines qu'ils récupèrent quand ils en livrent une neuve. » Pour Vanessa



Enguerrand, Vanessa, Florence et Alain Pasqualini gèrent Ecorecycle, situé à côté d'Arizona. Ils estiment qu'une filière de démantèlement des télévisions, ordinateurs, etc., pourrait également voir le jour. Photo A.-C.P.

Pasqualini, le raisonnement est simple. « Plutôt que de payer pour compresser et envoyer ailleurs, on pourrait investir l'argent pour démanteler. » Ecorecycle a un argument tout prêt. Sur le site occupé par l'entreprise à Ducos se trouvent trois docks, dont un est vide. « L'activité pourrait démarrer ici tout de suite, mais on ne peut pas assumer tout seul, il faudrait une Rep, responsabilité élargie du producteur, c'est-à-dire une taxe sur l'électroménager, ce qui permettrait à Trecodec de financer un centre de démantèlement et créer de l'emploi local. »

Vanessa Pasqualini, son frère, et ses parents, cogérants, veulent aller au bout de leur démarche.

« On recycle, on réemploie, on démantèle, on trie, c'est l'économie circulaire. » Alors pourquoi ça bloque ? « On ne sait pas, on a même participé à des réunions de médiation. » En fait, les protagonistes ne sont pas tombés d'accord sur les modalités.

UNE ÉCOPARTICIPATION

Bernard Creugnet, PDG de Trecodec, confirme souhaiter la création d'une filière de démantèlement locale, mais estime qu'Ecorecycle est dans une logique de « business. Ils veulent que je mette gratuitement à disposition le gisement d'électroménager, mais sans droit de regard sur ce qu'ils font, ce qu'ils récupèrent et ce qu'ils re-

vendent, alors que les déchets ensuite sont gérés par Trecodec. Si je fais ça, en gros, ce serait subventionner une entreprise. »

Une des solutions pourrait être qu'Ecorecycle paye pour la matière première. « Oui, comme ça, il leur appartient et c'est réglé, mais ils ne veulent pas. » Mais Bernard Creugnet reconnaît que le problème réside dans le fait qu'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord. « Ça ne se fait pas à cause de ça, c'est aussi simple que ça. Si le modèle évolue, je suis prêt à la discussion, par exemple reverser une partie des recettes. Mais Ecorecycle ne veut pas entendre parler d'écoparticipation. »

A.-C.P.